

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 089-218900694-20240624-033_2024-DE

SLO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 24 Juin 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 3	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Claude MARGUENAT, Alain GORNEAU, Philippe FERLET, Jonathan THYRIOT Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Absents excusés : Mme Laurence RENVOYE, pouvoir à M. Cyganko Mme Viviane ROUSSEL, pouvoir à M. Jossier Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Daguin M. Hubert JOSSIER Absents non excusés : Secrétaire de séance : Patrice DOYEN Vente des tables
DATE DE CONVOCATION			
18/06/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
25 JUIN 2024			
N° d'ordre de la délibération			
033_2024			

Vu la décision du conseil municipal du 27 février 2024 de vendre les tables des salles des fêtes réformées,

Considérant que suite à l'annonce parue sur le site de AGOSTORE peu d'enchères ont été proposées

Considérant que M. Ferlet, conseiller en charge du dossier a eu l'opportunité de vendre le deuxième lot

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, entérinent la décision de vendre les 2 lots au prix de 510 € et autorisent le Maire à en poursuivre l'exécution et à passer les écritures comptables.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

